



## PROCES VERBAL

---

Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale  
jeudi 12 Octobre 2023



## MEMBRES PRESENTS

### Le Président :

~~Éric BERDOATI~~

### Les Elus :

Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président  
Mireille GUEZENEC  
Jean-Claude TREMINTIN  
Virginie RECHAIN  
Diane MICHOUDET  
Nicolas PUJOL  
~~Rafael MAYCHMAZ~~  
~~Irène DOUTSAS~~

### Les Représentants des associations :

Claude BOGACZ  
~~Xavier CROSNIER-LECONTE~~ (décédé, remplacement en cours)  
Vincent NOEL  
Catherine PERRAUDEAU  
Alain RAVAILLER  
Henri ROISIN  
~~Gisèle THOMAS~~  
Marc TIHY

### Le pouvoir suivant a été donné :

Gisèle THOMAS à Henri ROISIN

### Assistait également à la réunion :

Marie SANGOUARD, Directrice du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Santé



## SOMMAIRE

<b>A. DELIBERATION</b>	<b>4</b>
1. Désignation d'un secrétaire de séance.....	4
<b>B. ADOPTION DU PROCES VERBAL</b>	<b>4</b>
<b>C. DELIBERATIONS</b>	<b>4</b>
1. Admission en non-valeurs de Produits irrécouvrables 2023.....	4
2. Aide Sociale Légale .....	4
3. Aide Sociale Extra-légale .....	4
<b>E. QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>5</b>



## **A. DELIBERATION :**

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide :

**N° 78 : DE NOMMER**, secrétaire de séance, Marie SANGOUARD, directrice du Pôle Solidarité, citoyenneté et santé.

La délibération est adoptée à l'unanimité

## **B. ADOPTION DU PROCES VERBAL**

Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du jeudi 14 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

## **C. DELIBERATIONS**

### **1. Admission en non-valeurs de Produits irrécouvrables 2023**

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil :

**N° 79 : SE PRONONCE** favorablement sur l'admission en non-valeur du mandat d'annulation n°9 de l'exercice 2016 pour un montant de 74.20 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité

### **2. Aide Sociale Légale**

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide d'émettre un avis favorable pour les demandes suivantes :

**N° 80** : renouvellement de la prise en charge par le Conseil Départemental de frais de placement en Etablissement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

**N° 81** : prise en charge par le Conseil Départemental de frais de placement en Etablissement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

### **3. Aide sociale extra-légale**

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide d'allouer les secours suivants :

**N° 82** : secours financier de 504,60 € pour régler des frais de transport.

La délibération est adoptée à l'unanimité

**Diane MICHOUDET** se demande comment ce jeune fait sans autre soutien financier ?

- **Alain RAVAILLER** explique que ce jeune fait le nécessaire afin d'auto financer ses autres dépenses.

**Vincent NOEL** souligne que ce jeune a déjà bénéficié d'une aide financière à 3 ou 4 reprises, mais son parcours est à saluer.



**Virgine RECHAIN** connaît l'école de kiné au sein de laquelle ce jeune fait ses études : cette école est une bonne école !

**N° 83** : secours financier de 500,00 € pour régler des frais de permis de conduire.

La délibération est adoptée à l'unanimité

**Jean-Christophe PIERSON** demande quelle est la nature du métier en lingerie recherché par cette jeune femme : lingerie hôtelière ?

➤ **Marie SANGOUARD** répond que dans le courrier que cette personne a rédigé en appui de la demande, elle explique rechercher en atelier de lingerie, donc dans le domaine vestimentaire.

**Mireille GUEZENEK** demande où est située l'agence « Auto-Ecole » ?

➤ **Alain RAVAILLER** répond qu'il s'agit d'une agence Garchoise, avec laquelle des tarifs réduits ont été négociés par l'APAJ.

**Henri ROISIN** confirme que les agences « Auto-Ecole » de Saint-Cloud pratiquent des tarifs plus élevés.

➤ **Jean-Christophe PIERSON** tient à souligner leur qualité.

## D. QUESTIONS DIVERSES

### 1. Sollicitation des travailleurs sociaux

**Vincent NOEL** déplore une nouvelle fois qu'aucune demande n'ait été adressée par les travailleurs sociaux du SST8.

### 2. Séjour ANCV

**Mireille GUEZENEK** explique que le groupe de seniors et leurs accompagnateurs ont subi 2 heures de retard lors du trajet aller, imputables à la SNCF.

Une demande d'indemnisation a été formulée, mais le process est long...

### 3. Statistiques Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)

**Jean-Christophe PIERSON** donne lecture du chiffrage communiqué aux membres du Conseil d'Administration.

**Mireille GUEZENEK** demande si le nombre de demandes de CAP est identique aux années précédentes ?

➤ **Jean-Christophe PIERSON** répond par l'affirmative. Il est stable.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30

Les dates des prochains conseils d'administration sont fixées comme suit :

➤ **mardi 14 novembre 2023**, salle des Conseillers, à 18 heures

➤ **mardi 12 décembre 2023**, salle des Conseillers, à 18 heures